



# Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

## Objectifs

Participer à la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes  
Le référent sera chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés.

### Public Visé

Membre élu du CSE (entreprise d'au moins 11 salariés)  
Personne désignée par la direction (entreprise d'au moins 250 salariés)

### Pré Requis

Aucun pré-requis nécessaire.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations pratiques, simulations.

## Parcours pédagogique

- \* Enjeux humains, économiques et sociétaux
- \* Enjeux juridiques pour l'employeur et les salariés.
- \* Conséquences et sanctions.
- \* Les différentes formes de harcèlement, les différencier des agissements sexistes.
- \* Rôles et missions du référent.
- \* Rôles et missions des acteurs internes et externes de l'entreprise.
- \* Prise en charge d'une victime atteinte de harcèlement et d'agissements sexistes au travail
- \* Détecter les situations à risques
- \* Proposer un plan d'actions de prévention
- \* Structurer et organiser la remontée d'information
- \* Liens avec les risques psycho-sociaux.

## Les + métier

Devenir référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

### Méthodes et modalités d'évaluation

Avoir suivi l'ensemble de la formation.  
Attestation de formation.

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

### Effectif

De 1 à 10 Personnes

### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Quentin REGNIER  
Formateur risques professionnels

Mail : [quentinregnier@sinceo.com](mailto:quentinregnier@sinceo.com)

SINCÉO SANTE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76 31 10443 31